



**REGIONAL OFFICE FOR THE WESTERN PACIFIC
BUREAU RÉGIONAL DU PACIFIQUE OCCIDENTAL**

COMITÉ RÉGIONAL

WPR/RC74/4 Rev.1

**Soixante-quatorzième session
Manille (Philippines)
16-20 octobre 2023**

21 septembre 2023

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**TRACER LA VOIE À SUIVRE POUR REPENSER LE FINANCEMENT
DE LA SANTÉ EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La couverture sanitaire universelle (CSU) est un engagement commun des États et Territoires visant à assurer un accès équitable et adéquat à la santé et à la protection financière pour tous. Ces 10 dernières années, bon nombre de pays de la Région du Pacifique occidental ont mis en œuvre des stratégies de financement de la santé ayant pour objet d'accroître la couverture des régimes nationaux de soins de santé et d'améliorer la mise en commun des fonds en vue d'une plus grande mobilisation des ressources pour la santé. En dépit de ces progrès, le [Rapport mondial de suivi de la couverture sanitaire universelle](#) publié en 2023 laisse entendre que la Région a commencé à observer, peu avant le déclenchement de la pandémie de COVID-19, une tendance à la détérioration de la protection financière et vu se multiplier les risques d'inégalités dans la couverture des services. Par ailleurs, la pandémie a fait ressortir encore davantage le lien capital entre la santé et la croissance économique. Les pays dotés de systèmes de soins de santé performants et de solides stratégies de financement de la santé ont été mieux à même d'atténuer l'impact négatif sur la santé et l'économie.

À seulement sept ans de l'échéance de 2030 fixée pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), il est nécessaire de réaliser d'importants investissements afin de mettre en place des systèmes de santé mieux adaptés et plus résilients, qui soient aptes à faire face aux enjeux futurs, et qui permettent de progresser dans la réalisation des objectifs de santé de la CSU et des ODD. À l'Assemblée mondiale de la Santé, en mai 2023, l'OMS a publié le [Rapport final du Conseil de l'OMS sur l'économie de la santé pour tous](#). Celui-ci recommande des choix stratégiques qui détermineront si

le monde continue à lutter contre les conséquences des grands problèmes. Les parties prenantes doivent toutes s'employer à actualiser en permanence leur compréhension collective et leur consensus pour ce qui concerne les données probantes, la valeur de l'investissement dans la santé et la réponse aux besoins des laissés-pour-compte.

La table ronde vise à dégager une vision collective des éléments communs et des fonctions des stratégies de financement de la santé conçues pour créer une Région plus saine et plus sûre. Les États Membres sont invités à partager leurs idées et leurs points de vue sur l'investissement dans la santé en faveur du bien-être social et du développement durable.

1. SITUATION ACTUELLE

À l'échelle mondiale, alors que la couverture des services s'est améliorée ces 20 dernières années, la proportion des personnes en butte à des difficultés financières en raison des dépenses de santé à leur charge s'est accrue. Avec l'augmentation de la pauvreté et la baisse des revenus résultant de la récession économique mondiale actuelle et les systèmes de santé qui peinent à assurer la continuité des services de santé, les répercussions de la pandémie de COVID-19 risquent d'interrompre les progrès accomplis en matière de couverture sanitaire universelle, en particulier parmi les populations défavorisées.

Les indicateurs de performance de la couverture sanitaire universelle dans la Région du Pacifique occidental, mesurés par les indices de couverture des services et les indicateurs de protection financière, ont suivi une tendance similaire à l'évolution mondiale. En moyenne, les pays non insulaires du Pacifique affichent des indices de couverture des services relativement plus élevés, mais se heurtent à des niveaux de difficultés financières supérieurs. Dans les États et Territoires insulaires du Pacifique, le niveau global de couverture des services est relativement plus faible, et le suivi de la protection financière est insuffisant, voire obsolète.

Les dépenses publiques de santé et la conception de la politique de financement de la santé ont une incidence sur les progrès de la CSU. En dépit des différences entre les phases d'élaboration et les points de départ de leurs systèmes de santé, les décideurs de la Région partagent des impératifs communs s'agissant de la conception de leurs systèmes de financement de la santé aux fins de l'instauration de la CSU. Des efforts ont été consentis afin de garantir un accès équitable et une protection financière pour tous - en maintenant des dépenses publiques adéquates pour la santé malgré

l'évolution démographique et les contraintes budgétaires, et en augmentant les dispositifs de financement de la santé à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de la santé de manière à assurer une protection sociale inclusive et une croissance économique durable. Il est, en outre, largement reconnu que les mécanismes de financement de la santé sont des outils essentiels pour appliquer les nouveaux cadres régionaux sur la réponse aux besoins des laissés-pour-compte et la mise en œuvre des soins de santé primaires dans le Pacifique occidental.

2. ENJEUX

Dans la Région, la croissance moyenne des dépenses publiques en matière de santé a stagné. Le risque d'une hiérarchisation inadéquate des priorités en matière de santé peut être exacerbé par la contraction économique et la stagflation imminente résultant de la COVID-19 et d'autres problèmes d'ordre macro-budgétaire. Le climat financier actuel empêche les gouvernements de faire pleinement profiter la population des retombées des investissements visant à promouvoir la santé. Cette situation pourrait entraîner une augmentation des dépenses de santé et des risques de pauvreté.

Alors qu'un habitant de la Région sur cinq a dû faire face à des dépenses de santé catastrophiques en 2019, les pays doivent adopter des stratégies audacieuses ayant pour objet de renforcer les protections financières. Les dépenses directes peuvent entraîner des difficultés financières pour les utilisateurs des services de santé et créer des obstacles financiers dans l'accès aux soins, avec pour résultat des besoins non satisfaits. En moyenne, dans la Région, la plupart des pays non insulaires du Pacifique financent un tiers de leur système de santé avec les dépenses de santé à la charge des ménages. Les lacunes dans les politiques actuelles de couverture et de prise en charge (populations non couvertes par un système de financement public, ticket modérateur imposé aux pauvres, médicaments hors de prix, recours aux soins dans le secteur privé, etc.) ont abouti à une augmentation des dépenses à la charge des ménages.

L'utilisation des budgets de santé existants est parfois inefficace, réduisant d'autant leur impact et leur valeur. Le recours excessif à des services hospitaliers ou spécialisés, les soins de faible valeur, le financement fragmenté, les goulets d'étranglement dans la gestion des finances publiques, les mécanismes de paiement inappropriés des prestataires et les mesures incitatives à effet pervers sont autant d'exemples du manque d'efficacité dont pâttissent les systèmes de santé. Ce manque d'efficacité contribue à l'explosion des dépenses et à une situation de non-viabilité à long terme. Il est nécessaire de s'employer activement à promouvoir et à mettre en œuvre des mécanismes de financement de la santé.

Alors que les pays de la Région du Pacifique occidental connaissent des transitions épidémiologiques, les systèmes de santé actuels ne sont pas préparés comme il se doit à faire face aux défis sanitaires croissants que sont le vieillissement, les maladies non transmissibles et la sécurité sanitaire. Le financement est un catalyseur des réformes et des cadres, qui permet notamment d'atteindre les objectifs d'équité et de prise en charge des laissés-pour-compte. Il est, par conséquent, essentiel d'inscrire le financement de la santé à l'ordre du jour des ministères et des gouvernements.

Le Comité régional est invité à partager les leçons tirées par les pays sur la manière dont les réformes du financement de la santé répondent aux objectifs de politique générale dans un environnement dynamique, en réfléchissant aux changements à réaliser afin d'atténuer les tendances négatives en matière de protection financière et en s'interrogeant sur les caractéristiques futures d'un système de financement de la santé qui fonctionne bien pour tous.